

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

NUMERO
SPECIAL

LE RWANDA ACTE SON ADHÉSION À L'ASECNA



N° SPECIAL
du 05 avril 2023

S M M A I R E

- Une signature hautement symbolique 3
- Des discours forts et mobilisateurs 4,5,6
- Une Adhésion, trois symboles 7
- La concrétisation d'une vision 8
- Des visites enrichissantes 9

UNE SIGNATURE HAUTEMENT SYMBOLIQUE



Le Rwanda a vu les choses en grand à l'occasion de la cérémonie officielle de signature de l'acte formalisant l'adhésion du Rwanda à l'ASECNA. En effet, Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des Transports de la République du Niger, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA et la délégation qui l'accompagnait, notamment composée du PCA sortant Monsieur Jean LAMY et du Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA, ont été accueilli avec tous les honneurs à Kigali.

La cérémonie de signature s'est déroulée le 30 mars dans la salle de réunion du Ministère des Infrastructures, en présence des Directeurs Généraux de la Rwanda civil aviation authority (RCAA), de la Rwanda Airports Company (RCA) de Aviation Travel and Logistics (ATL) et des cadres supérieurs du Ministère ainsi que des experts de l'aviation civile du Rwanda.

L'acte d'adhésion, signé et paraphé par Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des Transports de la République du Niger, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA et Dr. Ernest NSABIMANA, Ministre des Infrastructures du Rwanda, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution N°2022 CM 68-1 du

Comité des Ministres de l'ASECNA tenu le 29 juillet 2022 à Niamey qui a adopté à l'unanimité le principe de l'adhésion du Rwanda comme Etat membre de l'ASECNA à compter du 1er janvier 2024.

Au cours de la cérémonie de signature, Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des Transports de la République du Niger, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA a déclaré que « l'ASECNA est bâtie sur 3 piliers : la solidarité qui cimenter l'engagement des Etats

- à mettre en commun leurs moyens pour mieux gérer collectivement leurs espaces aériens, des ressources humaines de qualité et la quête permanente de l'excellence à travers l'innovation technologique. C'est donc une institution experte, dont le modèle de gestion coopérative est cité en exemple partout dans le monde et symbole d'une coopération Nord/Sud et Sud/Sud réussie qui ouvre ses portes au Rwanda »

- Dr. Ernest NSABIMANA, Ministre des Infrastructures du Rwanda a indiqué que son pays se réjouit particulièrement de son adhésion à l'ASECNA. « Le Rwanda est convaincu que son nouveau statut d'Etat membre de l'ASECNA contribuera à la réalisation de l'ambition de libéralisation, de collaboration et de partenariat pour atteindre les objectifs du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) », a souligné le Ministre.

- La prochaine étape pour le Rwanda sera la ratification de la Convention de l'ASECNA par son parlement. Et pour faciliter cette intégration, le Directeur Général a pris le soin de nommer depuis un Représentant au Rwanda, en la personne de Monsieur KOMGUEM MAGNI Apollin.



DES DISCOURS FORTS ET MOBILISATEURS



Discours de Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des Transports de la République du Niger, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA

Monsieur le Ministre des Infrastructures du Rwanda ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du corps diplomatique et des organisations internationales ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA ;

Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA ;

Mesdames et Messieurs les responsables et cadres des structures opérant dans le domaine de l'aviation civile du Rwanda ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux en tant que Président du Comité des Ministres de l'ASECNA, de participer ce jour à Kigali, à la cérémonie solennelle de signature de l'acte qui consacre l'adhésion du Rwanda dans la grande famille de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar.

Mais avant tout propos, permettez-moi d'exprimer ma gratitude à Son Excellence Monsieur Paul KAGAME, Président de la République, au Gouvernement et à tout le peuple rwandais pour l'accueil particulièrement chaleureux réservé à ma délégation qui comprend

notamment le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA, Monsieur Jean LAMY et le Directeur Général, Monsieur Mohamed MOUSSA.

Monsieur le Ministre des Infrastructures ;

Ces instants que nous vivons sont historiques pour plusieurs raisons.

La première raison est l'importance stratégique du Rwanda, situé au cœur de l'Afrique. De par sa position géographique, le Rwanda est en effet un nœud important du trafic aérien en direction de l'Afrique du Centre, de l'Est et du Sud.

Le second élément important est l'extraordinaire développement de l'aviation civile du Rwanda au cours des dernières années avec des infrastructures à la pointe de la technologie et une compagnie aérienne florissante.

L'autre paramètre à prendre en compte est la volonté affichée de l'ASECNA de se positionner comme un instrument au service de toute l'Afrique. C'est dans cette perspective que l'ASECNA déroule sa stratégie continentale basée sur le concept de Ciel Unique pour l'Afrique (CUPA) dont l'objectif est de fédérer davantage les États africains aux fins d'arriver à une « gestion coopérative des espaces aériens » avec pour ambition à terme, l'uniformisation des réglementations, procédures de formation et d'exploitation des services aériens sur l'ensemble du continent africain. C'est pourquoi l'ASECNA a ouvert une Délégation au siège de l'Union Africaine à Addis Abeba pour soutenir cette vision. Je suis convaincu que le Rwanda est fortement engagé dans ce chantier de l'intégration et d'une coopération accrue entre pays africains.

DES DISCOURS FORTS ET MOBILISATEURS (SUITE)

Monsieur le Ministre des Infrastructures ;

Cette vision panafricaine, l'ASECNA la matérialise également sur le plan opérationnel avec la mise en œuvre d'un ambitieux programme qui fournira à l'échelle du continent africain des services de navigation aérienne par satellite au cours des prochains mois.

Ce système SBAS (Satellite Based Augmentation System), fournira un service d'intégrité permettant une utilisation sûre des signaux GPS pour la navigation aérienne pendant toutes les phases de vol, de l'en route jusqu'aux atterrissages des avions. Il permettra d'améliorer la sécurité et l'efficacité des vols, tout en réduisant leur impact environnemental.

A ce sujet, l'ASECNA est reconnue par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) comme l'un des 7 fournisseurs au monde de ce type de services qui constitue assurément le futur de l'aviation internationale.

L'ASECNA que nous sommes en train de bâtir est une organisation moderne, ouverte sur les technologies les plus avancées dans le domaine de l'aviation civile et avec pour vocation la réalisation d'un ciel uniforme pour tout le continent africain pour soutenir la vision 2063 de l'Union Africaine à travers le Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA).

Pour porter nos ambitions panafricaines, nous mettons particulièrement l'accent sur la formation des ressources humaines et la réalisation d'infrastructures et d'équipements de haute qualité. A ce titre, le programme d'investissement pluriannuel de l'ASECNA pour la période 2018-2022 atteint un montant de plus de 423 milliards de Francs CFA.

Monsieur le Ministre des Infrastructures ;

L'ASECNA est bâtie sur 3 piliers : la solidarité qui cimenter l'engagement des Etats à mettre en commun leurs moyens pour mieux gérer collectivement leurs espaces aériens, des ressources humaines de qualité et la quête permanente de l'excellence à travers l'innovation technologique.

Forte de 63 ans d'expérience, l'ASECNA est devenue une référence dans le monde de l'aéronautique. Pour preuve, l'Agence a reçu en 1972 le prix Edward Warner, la plus haute distinction dans le domaine de l'aviation.

Aujourd'hui, les contrôleurs aériens de l'ASECNA utilisent les mêmes technologies de gestion du trafic aérien que celles utilisées dans les pays les plus avancés. L'espace aérien géré par l'ASECNA est l'un des sûrs au monde, aux dires des pilotes et de l'Association Internationale du Transport aérien (IATA).

C'est donc une institution experte, dont le modèle de gestion coopérative est cité en exemple partout dans le monde et symbole d'une coopération Nord/Sud et Sud/Sud réussie qui ouvre ses portes au Rwanda.

L'acte que nous posons aujourd'hui est imminemment politique et ouvre de nouvelles perspectives pour l'ASECNA et le Rwanda. Au nom des 18 pays membres, je vous souhaite la bienvenue dans la grande famille ASECNA.

Et pour faciliter cette intégration, le Directeur Général a d'ores et déjà nommé un Représentant au Rwanda, en la personne de Monsieur KOMGUEM MAGNI Apollin ici présent. Nous mettrons tout en œuvre sur les plans technique, opérationnel et administratif pour que l'adhésion du Rwanda à partir du 1er janvier 2024 s'opère dans d'excellentes conditions.

Monsieur le Ministre des Infrastructures et cher collègue, nous venons de signer l'acte de mariage entre le Rwanda et l'ASECNA et cette union, c'est pour la vie.

Vive le Rwanda !

Vive la Coopération internationale et interafricaine !

Vive l'ASECNA

Je vous remercie pour votre aimable attention.



DES DISCOURS FORTS ET MOBILISATEURS (SUITE)

Discours de Dr. Ernest NSABIMANA, Ministre des Infrastructures du Rwanda

Honorables ministres des Transports du Niger et président du Conseil des ministres,

Président du Conseil d'administration de l'ASECNA, DG de l'ASECNA

CEOS, DG et PDG présents ici,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Bonjour.

Au nom du gouvernement du Rwanda, c'est un plaisir et un honneur pour moi de vous accueillir, vous et votre équipe, pour la cérémonie de signature de l'ACT légal de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar, dont le Rwanda est désormais un membre actif.

Il s'agit d'une étape importante pour le Rwanda en tant que nation, la communauté des affaires et l'industrie de l'aviation dans son ensemble.

Acceptons cette réalisation et simplifions nos opérations conformément à l'agenda 2063 de l'Union africaine visant à libéraliser les cieux africains pour faciliter le mouvement des personnes et des biens entre les pays africains.

Le Rwanda est convaincu que rejoindre les États membres de l'ASECNA contribue à la réalisation de l'objectif de libéralisation, de collaboration et de partenariat pour atteindre les objectifs du marché unique africain du transport aérien (MUTAA).

Ce partenariat sollicitera l'innovation et les projets de structuration promus par l'ASECNA tels que les services de système de navigation par augmentation basé sur satellite (SBAS), le système de surveillance dépendant automatique basé sur satellite (ADS-B) et le ciel unique pour l'Afrique.

Mesdames et Messieurs,

Je lance un défi à tous ceux qui sont présents aujourd'hui, de travailler en équipe et dans un cadre collaboratif pour débloquer les programmes de l'ASECNA. Cela contribuera énormément à nos projets de transformation liés à l'infrastructure aéroportuaire et à la présence de Rwandair à travers le continent, tout comme d'autres pays.

Je ne peux pas conclure mes remarques sans exprimer ma gratitude envers vous, honorable ministre, et envers la direction de l'ASECNA pour avoir béni cette fraternité par la signature de l'ACT.

Je vous souhaite un agréable séjour au Rwanda, profitez des aventures du pays des mille collines.



UNE ADHÉSION, TROIS SYMBOLES



L'adhésion du Rwanda à l'ASECNA est un événement capital et important pour l'Agence car elle constitue une première sur trois points.

Premièrement, le Rwanda constitue le 1er pays à adhérer à l'ASECNA depuis la signature de la nouvelle convention de l'ASECNA le 10 avril 2010 à Libreville. De fait, la dernière adhésion au sein de l'Agence est celle de la Guinée Bissau à compter de janvier 2006. Depuis cette date l'Agence n'avait pas enregistré l'entrée d'un nouvel Etat. Il est important de rappeler ce fait.

Deuxièmement, le Rwanda est le 1er pays de la région des Grands Lacs à adhérer à l'ASECNA. Cette région stratégique qui marque la frontière entre l'Afrique centrale et l'Afrique australe est un passage important pour le trafic en route, à la croisée des grands flux de trafic Nord/Sud et Est/ouest.

Le Rwanda, (26 798 km² et plus de 13 millions d'habitants), est un pays enclavé et densément peuplé, possédant des terres vallonnées et fertiles. Il fait frontière avec la République Démocratique du Congo, le Burundi, la Tanzanie et l'Ouganda. Le pays a connu un formidable essor économique au cours des dernières années et est

à la pointe de la technologie dans divers domaines.

Troisièmement, enfin, l'adhésion du Rwanda à l'ASECNA va doter l'Agence d'une 7ème FIR. Il s'agit de la FIR Kigali.

Ci-dessous les données sur cette FIR et les aéroports rwandais :

Superficie FIR Kigali : 26 798 Km² limité au Nord par Ouganda, à l'est par la Tanzanie, au Sud par le Burundi et à l'Ouest par la RDC.

1 aéroport international : Kigali

1 aéroport intérieur : Kamembe

6 compagnies aériennes internationales régulières : Rwandair, Ethiopians Airlines, Kenya Airways, KLM, SN Brussels, Egypt Air

Passagers 2022 : 851 471

Traffic 2022 : 27 526 mouvements

Piste : Approche Cat II

Niveau de protection assuré : 9

LA CONCRÉTISATION D'UNE VISION



L'adhésion du Rwanda à l'ASECNA est le résultat d'un long processus et surtout de la volonté du Directeur Général de mettre en œuvre les ambitions continentales de l'Agence. Véritable chantre d'un « ciel unique pour l'Afrique », Monsieur Mohamed MOUSSA s'est donné pour mission de mettre l'expertise, l'expérience et la notoriété de l'ASECNA au service de tout le continent africain.

Reçu à 2 reprises au cours des derniers mois à Kigali par son Excellence Paul KAGAME, Président du Rwanda, il a exposé sur la nécessité de fédérer davantage les États africains aux fins d'arriver à une « gestion coopérative des espaces aériens ». Cette forme de gestion ouvre des perspectives dans la mise en œuvre du concept de « Ciel unique pour l'Afrique » qui doit aboutir à l'uniformisation des réglementations nationales, procédures de formation et d'exploitation des services sur l'ensemble du continent africain. C'est pourquoi l'ASECNA a ouvert une Délégation auprès de l'Union Africaine à son siège à Addis Abeba, pour soutenir cette vision.

À l'issue de la cérémonie de signature de l'acte d'adhésion du Rwanda à l'ASECNA, Monsieur Mohamed MOUSSA, dans une interview accordée aux médias, a repris la citation de Kwame Nkrumah, à savoir que « l'Afrique doit s'unir ou périr ». La solidarité et la mutualisation des moyens est la seule arme du continent pour faire face à la concurrence et à la mondialisation dans le domaine du transport aérien.



DES VISITES ENRICHISSANTES



Mettant à profit leur séjour au Rwanda, le Président du Comité des Ministres et le Président du Conseil d'Administration ont visité le mémorial du Génocide à Kigali. Haut lieu de mémoire, ce mémorial a été érigé en 2004 pour enseigner l'histoire du génocide de 1994 aux générations actuelles et futures. Dans le livre d'or du mémorial, Monsieur Oumarou Malam Alma a écrit « le mémorial de Kigali est un haut lieu de recueillement et une leçon que le Rwanda offre à l'humanité. Ensemble disons « plus jamais ça.



Le Président du Conseil d'Administration est allé ensuite visiter l'un des sites d'opération des drones de Zipline à Kayonza, dans la Province de l'Est du Rwanda. L'aventure Zipline a commencé au Rwanda il y a quelques années et consiste à utiliser des drones pour approvisionner les centres médicaux dans ce pays aux milles collines. Chaque jour et 7 jours sur 7, H24, des drones livrent des centaines de milliers de poches de sang et de fournitures médicales vitales aux hôpitaux et aux établissements de soins de santé. Une expérience fabuleuse.



Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 RUE La Boétie – 75 008 PARIS

Tel : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740

MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9

Tel : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3, SUB
CITY Yeka, ADDIS ABABA, KEBELE 20/21,**

TEL : +251983934191.